

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4805 - MERCREDI 31 JUILLET 2024

CONGO-SANTÉ

Les hépatites représentent 45% du taux de mortalité

Dans sa déclaration relative à la Journée internationale de lutte contre les hépatites virales, célébrée le 28 juillet de chaque année, le gouvernement a lancé un appel en vue du dépistage de la maladie représentant 45% du taux de mortalité en République du Congo.

« Lutter ensemble contre les hépatites virales, c'est se faire dépister volontairement et gratuitement dans les formations dédiées », a déclaré le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki.

Page 16

Le ministre en charge de la Santé donnant lecture de la déclaration du gouvernement sur les hépatites / Adiac



LYCÉES D'EXCELLENCE

397 candidats en lice pour 120 places



Les épreuves du concours d'entrée dans les lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo, respectivement dans les départements du Niari et de la Cuvette, ont eu lieu hier sur toute l'étendue du territoire national.

Les candidats passant les épreuves du concours
Au total, quelque 397 candidats ont concouru pour 120 places. Ils ont été évalués en mathématiques, expression écrite, questions de cours et dictée-questions.

Page 3

Éditorial
Régression ?

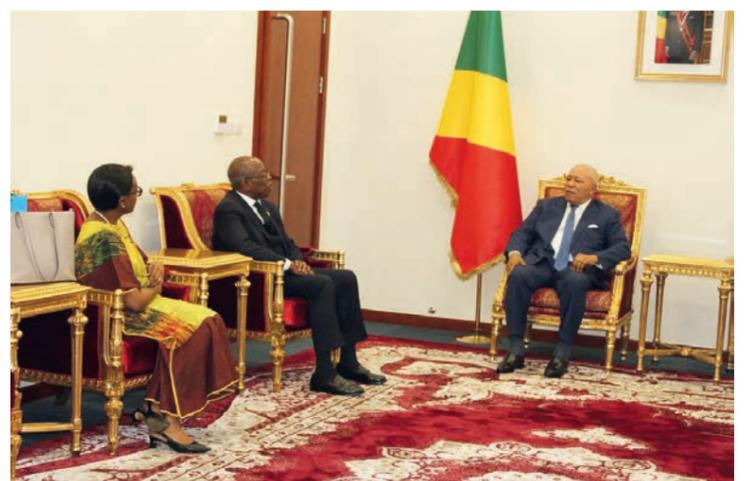
Page 2

OMS/AFRIQUE

Brazzaville abrite le prochain comité régional

La session du comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique se tiendra du 26 au 30 août dans la capitale congolaise. Elle sera marquée, entre autres, par l'élection du successeur de l'actuelle directrice régionale, Matshidiso Moeti, dont le mandat est arrivé à terme. Les enjeux de cette session étaient au centre des échanges entre le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, et la directrice régionale.

Page 2



Isidore Mvouba s'entretenant avec Gilbert Mokoki et Matshidiso Moeti / DR

SOIRÉE CIBLE ET VICTIME DE LA GRÂCE

Humour et slam à l'honneur

L'humour, le slam, le chant et les témoignages étaient au centre de la soirée inaugurale du concept « Cible et victime de la grâce », organisée le 28 juillet à Brazzaville par l'artiste Francis Nature. Les participants ont été émerveillés par le contenu émouvant du cocktail slam et d'autres textes présentés par des artistes.

Page 9

ÉDITORIAL

Régression ?

Les chiffres peuvent surprendre au moment où les candidats au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) retiennent encore leur souffle en attendant les résultats.

Les indicateurs affichent, en effet, une régression du taux de participation aux examens d'Etat dans l'enseignement général cette année. Moins de 2,57% au baccalauréat, moins de 2,27% au BEPC, moins de 3,89% au Certificat d'études primaires élémentaires.

L'on croirait que cette régression serait liée à une baisse de performances scolaires. Il n'en est pas le cas, à dire vrai. Elle est plutôt la conséquence d'une série de mesures appliquées pour mettre de l'ordre dans un système éducatif qui a d'énormes défis à relever.

La réglementation des dérogations qui perturbaient les inscriptions aux examens, la normalisation des passages en classe empêchant désormais les élèves à se présenter aux examens d'Etat en classe intermédiaire, le démantèlement des réseaux de transhumance expliquent en partie cette régression.

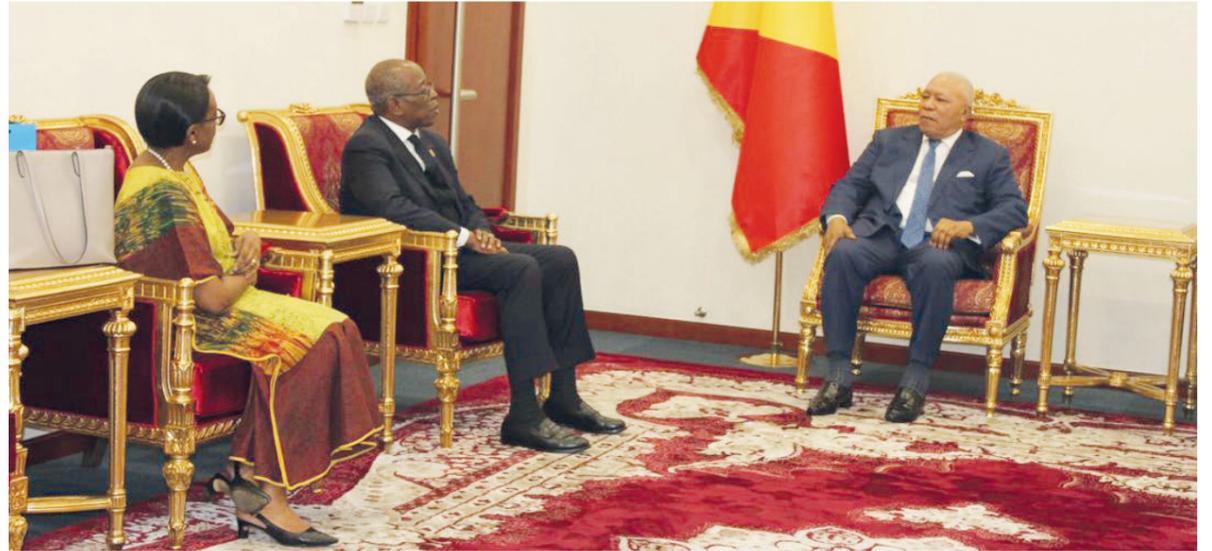
Ces mesures de filtrage de la crème intellectuelle, séparant le vrai de l'ivraie, paraissent louables dans la prise en charge de la jeunesse scolarisée avec un peu plus d'ordre et de discipline. Associées à d'autres paramètres à définir ou à consolider, elles peuvent contribuer à faire du système éducatif, sinon de l'école, un laboratoire de fabrication d'un capital humain capable de relever les défis de développement.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Présentation des enjeux de la 74^e session du comité régional de l'OMS/Afrique

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, et la directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, Matshidiso Moeti, ont présenté le 29 juillet au président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, les enjeux de la 74^e session du comité régional, prévue du 26 au 30 août prochain à Brazzaville.



Isidore Mvouba s'entretenant avec Gilbert Mokoki et Matshidiso Moeti / DR

L'un des enjeux majeurs de la prochaine session de l'OMS pour l'Afrique est l'élection du nouveau directeur régional qui succédera au Dr Matshidiso Moeti qui a passé 15 ans à la tête de cette institution. La rencontre à laquelle prendra part le directeur général de l'OMS connaîtra la participation des ministres des 47 pays d'Afrique ainsi que des partenaires qui s'occupent de la santé. « Nous allons parler et discuter de la santé : les progrès, les enjeux, les problèmes, comment nous pouvons travailler ensemble pour appuyer nos gouvernants, nos pays et la population en Afrique pour la bonne santé. Il y aura beaucoup de partenaires aussi avec qui nous travaillons tels que les bailleurs de fonds, les autres organisations qui s'occupent de la santé. Cela nous donnera une opportunité de voir là où nous sommes, quels sont les progrès, qu'est-ce qu'il y a à faire encore ensemble pour améliorer la santé de

la population de nos pays africains », a expliqué le Dr Matshidiso Moeti.

La directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique qui s'appête à quitter le Congo dans plus de six mois s'est félicitée de l'appui de ce pays à son institution. « Il était important de venir briefer monsieur le président de l'Assemblée nationale, nous sommes en train d'appuyer le pays à améliorer le système de santé surtout au niveau primaire. Si la population doit bénéficier de cela, il faut que les gestionnaires et les parlementaires l'encouragent, travaillent avec elle pour décentraliser le système de santé afin de l'élargir dans le pays. Nous appuyons l'initiative du gouvernement de décentraliser les financements, l'accès et la formation au niveau de base au Congo », a-t-elle conclu.

Le ministre de la Santé et de la Population, de son côté, a rappelé que ces échanges leur ont permis de tirer les

leçons de la covid-19, parler des traitements à base des plantes et bien d'autres sujets. Ils ont, par ailleurs, évoqué la question de la lutte contre le sida et les maladies opportunistes comme le cancer du col de l'utérus, notamment le vaccin pour prévenir la maladie, ainsi que le vaccin contre le paludisme. « Ce que nous attendons de l'Assemblée nationale, c'est l'appui. Cette institution appuie le gouvernement, elle vote les budgets et les lois. L'OMS est une organisation qui aide les pays pour un meilleur état de santé de la population. Les députés sont les représentants du peuple, ils doivent être informés sur toutes les questions de santé d'une manière générale. L'Assemblée nationale ne pourrait être en marge d'une information comme celle-là, donc il était de bon aloi qu'elle ait l'information de bonne source », a conclu Gilbert Mokoki.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

CONCOURS D'ENTRÉE AUX LYCÉES D'EXCELLENCE

397 candidats pour 120 places

Les élèves qui aspirent intégrer les lycées d'excellence de Mbounda, dans le département du Niari, et d'Oyo, dans celui de la Cuvette, ont passé les épreuves du concours ce 30 juillet. Mathématiques, dictée-questions, expression écrite, questions de cours sont les matières sur lesquelles les candidats sont évalués.

« On en prendra dix par département », a souligné le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, en lançant les épreuves du concours, en présence notamment de Louis Bakabadio, conseiller spécial du président de la République, chef du département de l'éducation, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, et la présidente de la commission éducation, culture, information, sciences et technologie du Sénat, Odette Massoussa Kombila.

A l'issue du concours, dix élèves seront retenus par département, soit un total de cent vingt élèves pour l'ensemble des douze départements du pays. Ce concours vient boucler l'année scolaire 2023-2024, a rappelé le ministre Jean-Luc Mouthou, en soulignant que les lycées d'excellence contribuent au brassage des communautés nationales.

Rominique Makaya



Les candidats passant les épreuves du concours/Adiac

MASSACRE DE THIAROYE

Six tirailleurs africains reconnus « morts pour la France »

Six tirailleurs africains, exécutés avec des dizaines d'autres sur ordre d'officiers de l'armée française en 1944 à Thiaroye, au Sénégal, viennent d'être reconnus «morts pour la France» à titre posthume.

Une décision mémorielle inédite dans le dossier douloureux entre la France et ses anciennes colonies. «Ce geste s'inscrit dans le cadre des commémorations des 80 ans de la libération de la France comme dans la perspective du 80e anniversaire des événements de Thiaroye, dans la droite ligne mémorielle du président de la République, Emmanuel Macron, qui souhaite que nous regardions notre histoire en face», a indiqué le secrétariat d'Etat français chargé des Anciens combattants et de la Mémoire. Cette mention de «Morts pour la France» a été attribuée par une décision datée du 18 juin dernier à ces six tirailleurs par l'Office national français des combattants et des victimes de guerre.

Colère du Sénégal

La colère du Sénégal concerne «quatre tirailleurs originaires du Sénégal, un de Côte d'Ivoire et un de Haute-Volta» (devenu le Burkina Faso). Cette première décision «pourra être complétée dès lors que l'identité exacte d'autres victimes aura pu être établie», a précisé le secrétariat d'Etat. La décision a suscité l'ire du



Des tirailleurs africains/DR

Premier ministre sénégalais, pour qui la France «ne pourra plus ni faire ni conter seule ce bout d'histoire tragique». «Ce n'est pas à elle de fixer unilatéralement le nombre d'Africains trahis et assassinés après avoir contribué à la sauver, ni le type et la portée de la reconnaissance et des réparations qu'ils méritent», a déclaré Ousmane Sonko, signant son message comme chef du parti Pastef-Les Patriotes et non du gouvernement. Ousmane Sonko, chantre d'un souverainisme et panafricanisme social, demande «au gouvernement français de revoir ses méthodes, car les temps ont changé», et affirme

que «Thiaroye 44, comme tout le reste, sera remémoré autrement désormais».

Au moins 35 tirailleurs tués

Au matin du 1^{er} décembre 1944, au camp militaire de Thiaroye (ville située non loin de Dakar), des troupes coloniales et des gendarmes français avaient tiré sur ordre d'officiers de l'armée française sur des tirailleurs rapatriés qui réclamaient leurs arriérés de solde. Selon le bilan dressé par les autorités françaises à l'époque, au moins 35 tirailleurs avaient trouvé la mort, sur place ou des suites de leurs blessures. Un chiffre qui reste encore sujet à controverse, des historiens l'estimant

beaucoup plus élevé. Le lieu d'inhumation des soldats tués, dans des tombes individuelles ou des fosses communes, à Thiaroye ou ailleurs, fait également débat. Le traumatisme et le souvenir de ce massacre sont toujours vifs au Sénégal et sur le continent africain.

Hommage de François Hollande

Rompant avec une pratique du déni, l'ancien président français, François Hollande, avait rendu officiellement hommage lors de son mandat à ces tirailleurs massacrés par l'armée coloniale à Thiaroye. «Après la déclaration du président François Hollande, il y a

10 ans, c'est une nouvelle étape. C'était essentiel, il est désormais temps de regarder cette histoire, notre histoire, comme elle fut», a ajouté le secrétariat d'Etat. Le corps français des «Tirailleurs sénégalais» - créé sous le Second Empire (1852-1870) et dissous dans les années 1960 - rassemblait des militaires des anciennes colonies françaises d'Afrique, notamment des Sénégalais, des Soudanais (actuels Maliens), des Voltaïques (aujourd'hui Burkinabè), des Ivoiriens. Le terme de «tirailleur sénégalais» a fini par désigner l'ensemble des soldats d'Afrique qui se battaient sous le drapeau français. Ils ont participé aux deux Guerres mondiales et aux guerres de décolonisation. Les quelque 1300 tirailleurs rassemblés au camp de Thiaroye - d'ex-prisonniers de guerre des Allemands qui avaient participé aux combats de 1940 - avaient embarqué en France début novembre 1944 pour être renvoyés en bateau à Dakar. Après leur arrivée au camp, ils se révoltent contre le retard du paiement de leurs arriérés de soldes, plusieurs refusant de rentrer dans leurs pays et foyers sans être payés.

Noël Ndong

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

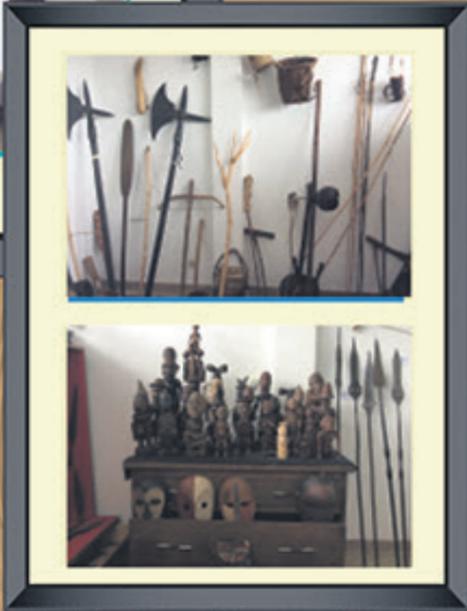
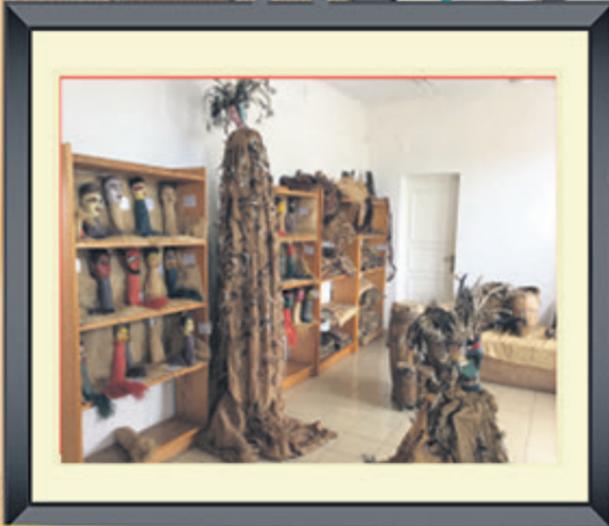
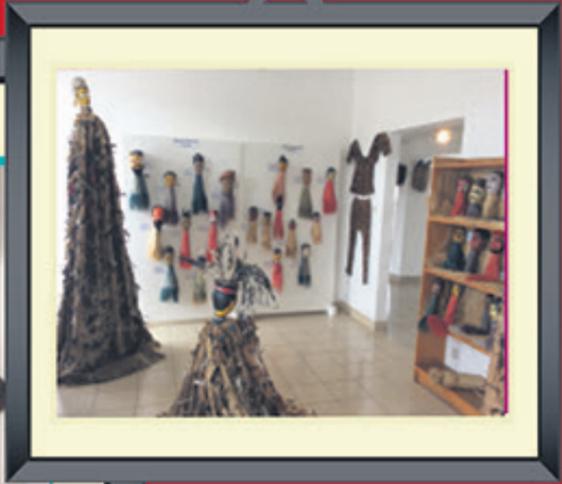
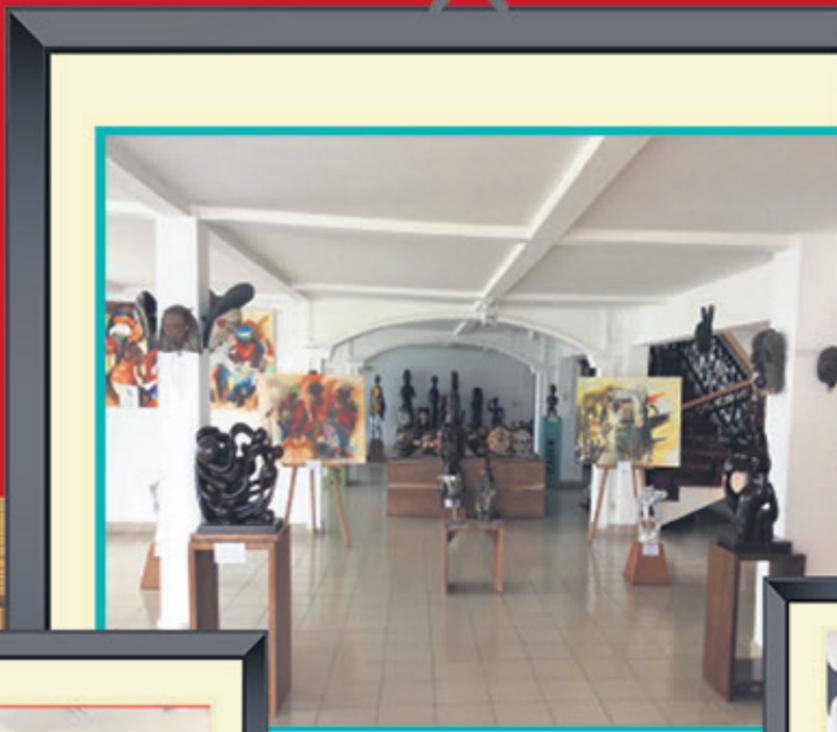
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée  Congo
du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

SADC

La Semaine de l'industrialisation débute au Zimbabwe

La septième édition de la Semaine de l'industrialisation de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a débuté dimanche à Harare, la capitale du Zimbabwe, sur fond d'appels à accélérer l'industrialisation de la région.

La Semaine de l'industrialisation de la SADC est la plus importante plateforme de dialogue public-privé dédiée à la promotion de l'industrialisation, du commerce et des investissements intra-africains. Elle rassemble des acteurs du monde de l'industrie des seize Etats membres de la SADC, dont l'Angola, le Botswana, la République démocratique du Congo, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Le ministre zimbabwéen de la Publicité, de l'Information et des Services de radiodiffusion, Jenfan Muswere, a déclaré que cette semaine permettrait de présenter de nouvelles opportunités d'investissement dans diverses chaînes de valeur et de faciliter le réseautage entre acteurs des secteurs industriels.

«Saisissons cette opportunité pour forger des partenariats, échanger des idées et tracer



une voie vers un avenir prospère, inclusif et durable pour la région», a affirmé Jenfan Muswere.

L'édition de cette année se concentre principalement sur les minerais, l'agro-indus-

trie, les services financiers, les biens de consommation courante, les produits pharmaceutiques, le développement des infrastructures et l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, a-t-il affirmé.

Organisé par le secrétariat de la SADC, en collaboration avec le gouvernement du Zimbabwe, le Conseil des entreprises de la SADC et la Confédération des industries du Zimbabwe, cet événement

se tient en amont du 44e Sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC, qui est cette année prévu le 17 août au Zimbabwe.

Xinhua



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Projet CFRAD-ICC (Réhabilitation du Centre de Formation et de Recherche en Art Dramatique), Brazzaville, République du Congo

Travaux de démolition (lot 1) et d'aménagement extérieur (lot 2) du site du CFRAD, Brazzaville, République du Congo

Synthèse de l'appel d'offres

Pays	République du Congo
Ville	Brazzaville
Projet	CFRAD-ICC
Financement	Ambassade de France en République du Congo
Bénéficiaire	Ministère de l'Industrie Culturelle, Touristique, Artistique et des Loisirs (MICTAL) – Rép. du Congo
Mise en œuvre	Expertise France
Nature du marché	Travaux
Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
Législation	Française
Date de clôture	21 août à 13h Paris/12h Brazzaville

Documents du marché (DCE) à télécharger sur :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2597733&orgAcronyme=s2d>

Dans le cadre de la dématérialisation des achats, Expertise France lance cet appel d'offres via la Plateforme des Achats de l'Etat « PLACE ».

Pour soumissionner à cet appel à projet :

- Cliquer sur le lien ci-dessus pour inscrire votre entreprise sur la plateforme, en renseignant toutes les informations demandées (cliquer sur le bouton se connecter en haut de l'écran à votre droite, ensuite cliquer sur m'inscrire) ;
- Télécharger le dossier de consultation. Pour toutes demandes d'assistance, prière de contacter, tous les jours ouvrés de 10h00 à 19h00 heure de Paris : 00 33 9 72 37 01 30

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°01

Sélection internationale ouverte n°97/BEAC/DGE-DSI/SIO/Ser/2024 pour la fourniture et la mise en œuvre d'une solution de messagerie d'entreprise

Dans le souci de faire évoluer son système de messagerie électronique, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite acquérir une solution de communication collaborative unifiée, sécurisée et fiable. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC-UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection internationale ouverte basée sur la qualité technique et le coût.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
✉ : cgam.sex@beac.int
www.beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 26 septembre 2024** à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister aux séances d'ouverture. Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts le **jeudi 26 septembre 2024** à 13 heures et les plis financiers pour les propositions jugées conformes, le **jeudi 10 octobre 2024** à 12 heures. yj



Yaoundé, le 9 JUIL 2024
P/Le Président de la Commission,



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

JO PARIS 2024

Journée de la RDC à la Station Afrique

En marge des Jeux olympiques (JO) Paris 2024, la fan zone de la Station Afrique, près du stade de France à Paris, accueillera une journée dédiée à la République démocratique du Congo (RDC).

Le 7 août prochain, la Station Afrique à l'Île Saint-Denis revêtira les couleurs de la RDC. Il s'agira, le temps d'une journée, d'ériger une vitrine «made in Congo» en vue de faire découvrir, en appui de conférences, d'échanges, d'expositions, de spectacles, le patrimoine congolais riche de sa diversité.

Cette vitrine permettra de montrer le Congo différemment. Elle suscitera la participation interactive des visiteurs avec, en partage, un moment du mieux vivre-ensemble et de mieux co-développer dans la région du bassin du Congo. Puisque la fan zone est installée pour accueillir et aller à la rencontre des athlètes, ceux de la RDC engagés aux JO et les représentants du Comité olympique seront présents à la journée. Ce sont six athlètes en quatre disciplines : judo, natation, boxe et athlétisme. Parlant de la participation des athlètes, les résultats connus

à ce jour indiquent qu'Arnold Daso Kisoka, premier à entrer en compétition aux Jeux, a été éliminé dès le 27 juillet dernier, après sa défaite devant l'Israélien Yam Wolczac, 21 ans, dans la catégorie des moins de 60 kg, en 16e de finale du judo.

Le Congolais de 23 ans a été battu en concédant un «shido» (avertissement sans combattre) à la 50e seconde, avant de perdre par abandon (Ippon) à 1 minute 17 secondes. Depuis les écrans géants de la fan zone de la Station Afrique, la délégation congolaise et les spectateurs ont suivi en direct, le 30 juillet à la mi-journée, l'élimination de Marcela Sakobi. La Congolaise de 28 ans a été battue aux points (2-3) par Sitora Turdibekova de l'Ouzbekistan, dans la catégorie des moins de 57 Kg, sur le ring d'Arena Paris Nord.

Quant à Brigitte Mbabi, 22 ans, exemptée de la 16e de finale, elle démarrera le tournoi

face à la Thaïlandaise Janjaem Suwannapheng, le 1er août à 11h, en 8e de finale dans la catégorie des 66Kg. Elle en est à sa première expérience aux JO à Paris après avoir obtenu sa qualification lors du dernier tournoi qualificatif qui a eu lieu du 25 mai au 2 juin à Bangkok, en Thaïlande.

Deux autres athlètes congolais sont attendus en natation. Chez les messieurs, Aristote Ipelenge débutera la compétition le 1er août à 9h15 pour tenter de s'offrir une place parmi les 16 meilleurs chronos qui iront en demi-finale. Ils seront 79 nageurs alignés pour les 50 mètres nage libre. De son côté, Divine Mansiadi vise le top 16 avec un bon chrono, le 3 août à 9h00, dans la série 1 chez les dames.

Le dernier à entrer en compétition sera Dominique Lasconi, en athlétisme messieurs. Il va concourir dans la course de 100 mètres, le 3 août à 9h45.

Marie Alfred Ngoma

Station Afrique
JOURNÉE DE LA RDC
LE MERCREDI 7 AOÛT 2024
FRANGLISH - FELIX WAZEKWA ...

★ Conférences
★ Business Networking
★ Concert (rumba, Afro ...)
★ Jeux Concours
★ Restauration
★ Animations

ENTRÉE LIBRE À PARTIR DE 14H00

ET BIEN PLUS ENCORE !
59 QUAI DE LA MARINE À L'ÎLE ST DENIS

PLUS D'INFORMATIONS SUR : +33659738229

LFF, AFRIQUE, PARIS 2024, LE COUVERNEUR, LE MAG, LE COURRIER DE KINSHASA, LE DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE, LEOPARDS

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

LE DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
LE COURRIER DE KINSHASA

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

+336 11 40 40 56
info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

CONCERT GOSPEL

Guyd'Eclair, Faveur Mukoko et Christian Mukuna se partagent la scène

La salle de cinéma et de spectacle Canal Olympia de Pointe-Noire va se transformer en salle de concert, en accueillant le 4 août à partir de 16 heures Guyd'Eclair, Faveur Mukoko et Christian Mukuna sur une même scène pour un concert gospel qui sera donné avec passion et émotion.

Située à Mpita dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, avec une capacité d'accueil de 300 personnes, la salle Canal Olympia propose régulièrement des événements culturels inédits pour le plus grand bonheur de ceux qui la fréquentent. Cette salle accueillera, dimanche prochain, trois artistes dotés d'un timbre vocal exceptionnel, notamment Guyd'Eclair, Faveur Mukoko et Christian Mukuna.

Ils apporteront de la joie à de nombreux amoureux de ce genre musical. Une occasion pour les spectateurs de vibrer aux sons des belles mélodies gospel qui leur feront chanter, voyager et rêver... En effet, ces trois artistes vont offrir, chacun à sa manière, une performance extraordinaire en explorant les



différents types de gospel. Le public sera transporté par les voix puissantes et entraînantes de ces musiciens. Il aura surtout la chance de parcourir le répertoire de Faveur Mukoko en écoutant ses chansons telles « Rémunérateur », « Le seul

à combler », « Il est vivant » ou encore « Maloba na yo ». Les chansons de Christian Mukuna, à savoir « Lisolo ya motema », « Une âme pour Jésus », et « Confiance » vont également égayer le public. Pendant le concert, l'artiste Guyd'Eclair se joindra à eux

pour entonner plusieurs chansons connues pour un grand moment de partage. Pour tout dire, ce concert est un événement unique en perspective qui fera vibrer le public ponténégrin aux sons des plus belles mélodies du gospel, interprétées avec

passion et émotion. Notons que les spectateurs et les artistes sauront créer, ensemble, une ambiance emplie de joie contagieuse, unissant la communauté dans un esprit fraternel propre à l'église.

Hugues Prosper Mabonzo



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Cabinet BUSIINE CONSULTING SARL recrute des agents d'assistance à la clientèle pour le compte d'un client spécialisé dans les pari-sportifs.

-Lieu : Brazzaville

Profil & qualités recherchés :

Niveau Bac +2 minimum,
Maîtrise du français, des langues locales courantes et un bon niveau d'anglais,
Avoir le sens de l'écoute,
Disposer d'une aisance relationnelle,
Patience, persévérance et probité morale requise,
Avoir des bonnes connaissances en informatique,
Être motivé ; rigoureux et disponible,
Capacité d'analyse et de synthèse,
Être jeune (20 à 35 ans de préférence) de nationalité congolaise,
Esprit d'équipe,
Expérience dans un poste similaire dans la spécialité du client, sera fortement appréciée.

Composition du dossier :

- CV détaillé, portant une adresse mail et un n° de téléphone fiable du candidat,
- Lettre de motivation d'une page maximum,
- Casier judiciaire & certificat de nationalité,
- Copie du dernier diplôme.

Transmission du dossier : les dossiers sont à transmettre obligatoirement par mail à l'adresse suivante : cabinetbusiineconsulting@gmail.com
Les dossiers physiques ne sont pas recevables.

Date limite de réception des dossiers : 12 août 2024.

Nota bene : Seuls les candidats présélectionnés et répondant aux critères du client seront convoqués pour la phase d'entretien.

CLUB DES AMIS HANDICAPÉS DU CONGO
C.A.H.C

Voyant les avancées significatives du couple présidentiel, son excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso et son épouse Madame Antoinette Sassou N'Guesso, nous soutenons indéfectiblement sa politique d'aide sociale et sa prestance au pouvoir afin d'éveiller un regard sensible à l'endroit des personnes vivant avec handicap.

L'amour d'abord, la victoire ensuite

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC
NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

SOIRÉE CVG

Une programmation inaugurale riche

La soirée inaugurale du concept « Cible et victime de la grâce » (CVG) s'est tenue le 28 juillet à la préfecture de Brazzaville. Au menu de l'humour, du slam, du chant et des témoignages.

La soirée CVG est une initiative du chanteur-interprète, humoriste et maître de cérémonie, Francis Nature. Le tout premier rendez-vous s'est ouvert dans une atmosphère d'adoration et d'action de grâce à Dieu en vue de manifester effectivement le concept du rendez-vous. « Chacun de nous, dans sa vie, a déjà fait face à des situations qui paraissent très difficiles à résoudre. Des situations à première vue où on se dit, c'est fini et je ne peux plus rien. Et finalement, il y a cette voix qui nous redonne de l'espoir ; Dieu qui vient et qui nous fait grâce, qui nous fait miséricorde. Et donc moi, je fais partie de ces personnes parties de rien pour devenir quelqu'un, artiste, aujourd'hui dans la société. D'où, "Cible et victime de la grâce" », a expliqué Francis Nature.

Plusieurs activités étaient au programme de cette soirée qui compte se tenir chaque trimestre. Le cocktail slam a été servi grâce au talent de jeunes artistes Aristote et Valdy. Leurs textes remplis d'émotion et d'enseignement ont édifié l'assistance sur le bénéfice d'une vie chrétienne sincère qui ne



Lors de la remise des certificats aux apprenants en art oratoire Adiac

consiste non pas en une religion mais en une relation de proximité avec Dieu et d'obéissance à sa parole. Par ailleurs, quelques humoristes ont défilé sur scène en vue de déployer leur savoir-faire. Au lieu de s'apitoyer sur son handicap de bégaiement, Pap's en a fait un talent qui ne laisse pas le public indifférent. Durant une quinzaine de minutes, il a ironisé sur les défis auxquels sont confrontés les bégas. Après lui, Me Tchoutchoutchou a partagé ses prophéties, à la fois rocambolesques et hilarantes. Pour sa part, Franche Béni a présenté un sketch portant sur la mentalité des hommes depuis l'avènement de la technologie. Même l'église n'y déroge pas et ce, avec un brin d'humour. L'artiste Bruno Alves était également de la partie avec

une prestation ironisant sur la condition des étudiants au campus.

une prestation ironisant sur la condition des étudiants au campus.

Motivation et story time

Au cours de cette soirée destinée à plébisciter les bontés du créateur dans la vie des hommes, les organisateurs ont projeté deux séquences vidéos hilarantes pour instruire le public à lire constamment les écritures et à les appliquer.

Car il ne suffit pas juste de se rendre fréquemment à l'église sans refléter celui qu'on considère comme "maître". Tel que pensée par l'artiste Francis Nature, la soirée CVG se veut aussi un temps de partage d'histoires inspirantes. Et c'est Doriane Mapengo, artiste gospel et co-leader du groupe Breil, qui a ouvert le bal le 28 juillet. Elle a conté son scepticisme face à l'idée du mariage. En effet, toute jeune, elle aspirait devenir avocate. Ni la musique ni le mariage ne faisaient partie de ses ambitions jusqu'à ce que sa perception soit changée durant sa période académique, au Maroc. Aujourd'hui, elle ne regrette pas cette grâce de Dieu pour sa vie dont elle bénéficie depuis près de 14 ans, avec au compteur un époux bienveillant, trois enfants et une passion pour la musique qui brûle en elle comme au tout début.

Notons que la soirée CVG a été couplée à la remise de certificats aux apprenants formés en art oratoire et prise de parole en public par Francis Nature. Ils étaient au total neuf apprenants à avoir pu suivre cette formation en présentiel et en ligne.

Merveille Jessica Atipo

EN VENTE

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Annyck IBATA-OKOKO

Ombres et lumières

Poésie

Préface de Ulrich BAKOUMISSA NGOUANI

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

Jean Bernard Nkoua-Mbon

Le Covid-19 et moi

Le combat d'un médecin contre le coronavirus à Brazzaville

Préface du Professeur Djanga LEFOUOBA

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosí

Préface de Pr. Théophile OËNGA

Hérissone Payima Lombobo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Préface du Professeur Aïtoute SALL

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

L'improbable destin de Lundala

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives

Abraham Constant NDINGA-MBO

Pour une histoire du monde teke

Méthodologie et réflexions



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso

PATRIMOINE MONDIAL

L'Unesco ajoute un village d'enfance de Nelson Mandela

L'Unesco a ajouté à la liste du patrimoine mondial un village où a grandi Nelson Mandela, ainsi que la ville de Sharpeville, où 69 manifestants noirs sont morts durant l'apartheid.

L'Unesco a ajouté, le 27 juillet à sa liste du patrimoine mondial, un village où a grandi Nelson Mandela et le lieu d'un massacre à l'époque de l'apartheid parmi les sites d'Afrique du Sud qui sont des jalons dans la lutte qui a mis fin à la domination de la minorité blanche. Le massacre est celui de 1960 à Sharpeville, dans la province du Transvaal, où la police a tué 69 manifestants noirs, dont des enfants. Un tournant qui a conduit le gouvernement d'apartheid à interdire le Congrès national africain qui gouverne aujourd'hui. Quant au village isolé de Mqhekezweni, dans la province du Cap oriental, Nelson Mandela y a passé une partie de sa jeunesse. Dans son autobiographie «Un long chemin vers la liberté», il explique que c'est là qu'a pris naissance son activisme politique.

Quatorze sites classés liés à Nelson Mandela

Les quatorze sites regrou-



pés sous l'intitulé «Droits de l'homme, libération et réconciliation : sites de mémoire de Nelson Mandela» comprennent aussi l'université de Fort Hare (Cap oriental) où Mandela a étudié, et les bâtiments de l'Union, dans la capitale Pretoria, où il a prêté serment en tant que

premier président élu au suffrage universel, en 1994. «Je félicite l'Afrique du Sud pour l'inscription de ces sites de mémoire, qui témoignent non seulement de la lutte contre l'État d'apartheid, mais aussi de la contribution de Nelson Mandela à la liberté, aux

droits de l'homme et à la paix», a déclaré la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay. Nelson Mandela, mort en 2013 à l'âge de 95 ans, est devenu le premier dirigeant noir d'Afrique du Sud, quatre ans après avoir été libéré de prison. Il avait été privé de liberté pendant

27 ans, notamment sur l'île de Robben Island, au large du Cap.

«Vingt-cinq ans après l'inscription de Robben Island sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, cette nouvelle inscription garantit que l'héritage de la libération de l'Afrique du Sud et les valeurs qu'elle incarne seront transmis aux générations futures», a poursuivi Audrey Azoulay. L'ajout de ces sites au registre du patrimoine mondial a été décidé lors de la réunion de l'Unesco en cours à New Delhi, en Inde, qui a également approuvé l'inscription de trois sites sud-africains importants pour la compréhension des origines de l'être humain. Situés dans les provinces du Cap-Occidental et du KwaZulu-Natal, ils «fournissent les traces les plus variées et les mieux préservées connues sur le développement du comportement humain moderne, remontant à 162 000 ans», précise l'Unesco.

Noël Ndong

Suspension des activités non-sportives au stade des Martyrs après une bousculade mortelle

Les activités non-sportives ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre au stade des Martyrs de Kinshasa, au lendemain d'une bousculade mortelle lors d'un concert dans le même stade, a annoncé dimanche Jacquemain Shabani, vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur.

Le stade des Martyrs et celui de Tata Raphaël ont été interdits pour les activités non-sportives, a indiqué Jacquemain Shabani, à l'issue d'une réunion de crise au lendemain de la bousculade survenue lors du concert du musicien Mike Kalambayi tenu au stade des Martyrs, où au moins neuf personnes, dont une femme enceinte et des enfants, sont décédées. «Notre priorité est de sécuriser notre population. Nous ne pouvons tolérer que des événements festifs mettent en danger la vie de nos concitoyens. Provisoirement, toutes ces activités sont suspendues. Les organisateurs devront envisager d'autres lieux plus sécurisés pour leurs événements», a-t-il souligné.

Cette décision, prise lors de la réunion de crise convoquant, entre autres, cinq

autres ministres, le gouverneur de Kinshasa et le musicien Mike Kalambayi lui-même, a entraîné l'annulation de plusieurs concerts et activités culturelles dans les jours à venir.

«Les morts, ce sont des personnes qui ont été étouffées. On s'est rendu compte que c'est arrivé très vite. Ils étaient déjà morts à leur arrivée (à l'hôpital)», a déclaré Roger Kamba, ministre de la Santé. «Il y a une faille de l'organisation qu'il faut absolument corriger», a insisté Dr Kamba. Avec une capacité de 80 000 places, le stade de Martyrs est la plus grosse infrastructure pour les événements à Kinshasa. Des sources sécuritaires ont affirmé qu'il était en surcapacité au moment des faits.

Le gouverneur de Kinshasa, Daniel Bumba, a annoncé l'ouverture d'une enquête



sur l'incident, selon un communiqué publié samedi soir évoquant des «débordements» ayant entraîné mort d'hommes.

En octobre 2022, au même endroit, onze personnes dont deux policiers étaient mortes dans une bousculade survenue lors du concert du mu-

sicien congolais Fally Ipupa. Selon les médias locaux, le concert avait réuni plus de 120 000 personnes.

Xinhua

FILM DOCUMENTAIRE

« L'histoire de la parité en RDC » en avant-première au Palais du peuple

Annoncée pour le 31 juillet à 16h dans la salle des spectacles, la projection du film « L'histoire de la parité en RDC » entend mettre en lumière le combat de longue haleine de 31 Congolaises qui ont réussi à faire inscrire la parité dans la Constitution de leur pays.

Un petit aperçu du documentaire de Marie-Rose Tshite a été livré à la conférence de presse tenue le 29 juillet, dans la salle Kampala du Rotana, à Kinshasa, en présence de quatre grandes figures qui ont milité pour la parité en République démocratique du Congo (RDC). En effet, les prises de parole successives d'Anne-Marie Makombo, Faïda Mwangilwa, Florence Boloko et Marie-Ange Lukiana ont éclairé l'assistance sur les nombreuses péripéties qui ont émaillé leur combat depuis la genèse jusqu'à maintenant. Du retour des négociations de paix à Sun City, en Afrique du Sud, après le dialogue inter-congolais, les tractations sont menées sans relâche ensuite, puis l'inscription de la parité dans les articles 14 et 15 de la Constitution. Plusieurs épisodes et un long cheminement en notant le rôle significatif de nombreuses associations féminines de la société civile sur lequel s'est étendue Florence Boloko.

Que de stratégies pour obtenir la « représentation appropriée des femmes » évoquée par Faïda Mwangilwa, prémices encourageant pour la poursuite du combat! Loin de s'en contenter, déterminées à aller jusqu'au bout, convaincre les hommes et bénéficier de leur appui a été crucial. Inséré dans le préambule de la loi fondamentale d'abord, le principe de la pari-



La photo de famille des cinq intervenantes/Adiac

té devait être consacré comme un droit inaliénable dans les textes. Trois femmes parmi une centaine de sénateurs relaient les attentes de toutes, décidées à marquer leur présence aux postes de décision. Les femmes étant minoritaires, « tout se jouait au masculin », « la majorité apportée par les hommes était déterminante ». Dès lors, les hommes sensibles à la promotion des femmes sont appelés « hommes genrés », indique Marie Ange Lukiana, rappelant ce pan de l'histoire où elle a joué sa partition. L'inscription de la parité dans la Constitution est « une grande victoire législative ».

Adoption en 2011

Depuis la Conférence nationale, que d'étapes pour un parcours laborieux ! Si pour les hommes la présence « d'au moins une femme » semblait suffire, les femmes refusent de s'en contenter. Elles obtiennent la « représentation significative » dont elles n'ont pas le même entendement. L'on passe alors, avec la révision de l'acte constitutionnel de transition en 2006, à la « représentation équitable » ne dépassant pas 10 % de femmes. Le dernier texte, avec la « représentation appropriée des femmes », ne va pas au-delà. Les frustrations engendrées par cette faible représentativité, en comparaison à d'autres nations

lors des assises internationales, encourageant la poursuite de la lutte. En 2011, le projet de loi adopté, la mort du rapporteur de la commission, Jean-Marie Kamoni à la suite du dépôt dudit projet, n'est pas à passer sous silence. La promulgation en 2015 de la loi par le chef de l'Etat couronne le long processus porté avec conviction par les bénéficiaires. Au bout du compte, la RDC fait figure de pionnière étant la première nation africaine à avoir consacré la parité homme-femme dans sa Constitution. Aujourd'hui, les 30% sont une réalité mais les femmes veulent plus, atteindre les 50%. Après la primature aujourd'hui acquise, il reste le dernier palier

: la présidence de la République. Réalisation de Marie-Rose Tshite, « L'histoire de la parité en RDC : paix, Parlement et parité. Elles ont fait inscrire la parité dans la Constitution » dure 50 minutes. Sa projection est prévue en présence de plus de trois cents invités dont des acteurs politiques, à l'instar du président de l'Assemblée nationale, l'honorable Vital Kamerhe. Universitaires, membres de la société civile, partenaires techniques et financiers ainsi que les femmes actrices dans le processus ayant abouti à la consécration de la parité dans la loi fondamentale y sont également conviés.

Travail d'archivage laborieux et louable, le documentaire est constitué de recherches, d'interviews de 31 pionnières menée par la directrice exécutive de Salama women's Institute, Marie-Rose Tshite. La réalisatrice, actuellement étudiante en deuxième année de doctorat en sciences politiques à Cincinnati, aux Etats-Unis, y reconstitue l'histoire de la lutte des Congolaises pour la promotion de leurs droits. Activiste des droits des femmes et des jeunes dans les sphères de prise de décision, elle est experte des questions de démocratie, de paix et de sécurité. On lui doit la stèle en hommage aux femmes pionnières érigée au Musée national du Congo.

Nioni Masela

PRIX FRANCOPHONE DE L'INNOVATION DANS LES MÉDIAS

Lancement de la huitième édition

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), France Médias Monde (FMM) et Reporters sans Frontières (RSF) viennent de lancer conjointement, le 29 juillet, l'appel à candidatures de la huitième édition du « Prix francophone de l'innovation dans les médias ».

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 26 août 2024. Pour y participer, les candidats peuvent soumettre leur projet en ligne aux adresses cyril. ntonne@francophonie.org ou shamine.dolne@francophonie.org. Les pièces constitutives du dossier de candidature sont disponibles depuis le site de l'OIF. L'appel, précise un communiqué de l'OIF, s'adresse à toutes les initiatives médiatiques (radio, télévision, presse écrite et nouveaux médias) des 88 États et gouvernements membres de la Francophonie qui ont su développer des offres innovantes prenant en compte les nouveaux modes de consommation et d'accès à l'information et traitant des questions et préoccupations chères à la population francophone. Le document indique que les lauréats, désignés par un jury composé de représentants de

l'OIF, de FMM et de RSF ainsi que d'autres personnalités du monde des médias francophones, recevront une dotation de 15 000 euros, pour le premier prix, 10 000 euros, pour le deuxième, et 5 000 euros, pour le troisième. Il est rappelé que l'OIF est une organisation internationale qui compte 88 États et gouvernements dont 54 membres de plein droit, 7 membres associés et 27 observateurs.

Dans le cadre de sa mission en faveur de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme, l'OIF agit pour la promotion de la liberté de la presse dans l'espace francophone, à travers notamment le soutien au développement et à la professionnalisation des médias ainsi que le renforcement de la régulation indépendante de ce secteur. FMM réunit, quant à lui, France 24, la chaîne d'information continue (en français,

Prix francophone
de l'innovation
dans les médias

REPORTERS
SANS FRONTIÈRES

rf

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
LA FRANCOPHONIE



en anglais, en arabe et en espagnol) ; Radio France internationale (RFI) (en français et seize autres langues) et Monte Carlo Douaiya, la radio en langue arabe. Le groupe émet à l'échelle du monde, en 21 langues. Les journalistes du groupe et son réseau de correspondants offrent aux auditeurs, téléspectateurs et internautes une information ouverte sur le monde et sur la diversité des cultures et des points de vue, à travers des journaux

d'information, des reportages, des magazines et des débats. «Soixante-quatre nationalités sont représentées parmi les salariés. Chaque semaine, RFI, France 24 et Monte Carlo Douaiya rassemblent 255,5 millions de contacts. Les trois médias du groupe rassemblent plus de 100 millions d'abonnés sur Facebook, X (Twitter), Instagram, WhatsApp et YouTube, et ont compté plus de 3,7 milliards de vidéos vues et démarrages audio en 2023»,

explique-t-on.

FMM est la société mère de Canal France international, agence française de coopération médias, et l'un des actionnaires de la chaîne francophone généraliste TV5Monde. Reporters sans frontières (RSF), par contre, est une organisation internationale non gouvernementale qui défend la liberté, l'indépendance et le pluralisme du journalisme partout dans le monde. Reconnue d'utilité publique en France, RSF bénéficie d'un statut consultatif à l'ONU, à l'Unesco, au Conseil de l'Europe et à l'OIF. Le siège à Paris travaille avec des bureaux à Bruxelles, Londres, Washington, Rio, Tunis, Dakar et Taipei, ainsi que des sections en Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Suède, Suisse et des correspondants dans 150 pays à travers le monde.

Lucien Dianzenza

TENNIS

Lancement du tournoi M25 Brazzaville

Débuté le 29 juillet, le prestigieux tournoi ITF World Tour revient de nouveau pour la tenue du M25 Brazzaville/ Open de Brazzaville. Ce tournoi qui se déroule en deux phases, du 29 juillet au 4 août prochain, puis du 5 au 11 août, met aux prises les athlètes professionnels.

Organisé par la Fédération congolaise de tennis et l'Académie de tennis de Brazzaville, sous l'égide de la Fédération internationale de tennis, l'événement sportif de premier plan qui est à sa deuxième édition réunit des professionnels de vingt-cinq nations représentant quatre continents, à savoir l'Afrique, l'Europe, l'Asie et l'Amérique. Le tournoi promet un spectacle grandiose aux spectateurs.

Pour cette deuxième édition, l'Académie de tennis de Brazzaville a mis un point d'honneur à fournir des équipements de qualité, à promouvoir les athlètes locaux et internationaux, et à créer un environnement propice au succès de ce tournoi. La mission est claire : faire de Brazzaville la capitale africaine du tennis, en offrant une plateforme où se mêlent excellence sportive et diversité culturelle.

Selon les organisateurs, ces deux tournois sont dédiés



Les organisateurs du tournoi lors de la conférence de presse/DR

aux joueurs seniors en quête de points ATP pour monter dans le classement mondial. La particularité du M25 Brazzaville est qu'il offre une dotation totale de 25 000 dol-

lars avec, notamment, 3 600 dollars pour le vainqueur et 2 120 dollars pour le finaliste. La République du Congo est représentée par quatre athlètes.

Incorporés dans le classement ATP, les tournois de Brazzaville offrent une occasion unique aux jeunes joueurs professionnels de gagner de précieux points et de

belles sommes pour soutenir leur progression vers l'élite du tennis mondial. « Chaque édition ITF World tennis Tour est une opportunité d'élever le niveau de l'Académie de tennis de Brazzaville. Des compétitions internationales, des joueurs ambitieux et un haut niveau de jeu positionnent notre club comme un centre d'excellence en Afrique. Ce positionnement est indispensable non seulement pour organiser des tournois encore plus prestigieux, mais aussi pour offrir un spectacle sportif de premier ordre, suscitant ainsi un engouement national incroyable pour le tennis », a déclaré le directeur du tournoi, Hugues Henry Ngouélondélé.

Notons que cette compétition se tient au pôle tennis de Brazzaville situé à côté du stade Alphonse-Massamba-Débat. L'entrée est gratuite.

Bruno Zéphirin Okokana

« Chaque édition ITF World tennis Tour est une opportunité d'élever le niveau de l'Académie de tennis de Brazzaville. Des compétitions internationales, des joueurs ambitieux et un haut niveau de jeu positionnent notre club comme un centre d'excellence en Afrique. Ce positionnement est indispensable non seulement pour organiser des tournois encore plus prestigieux, mais aussi pour offrir un spectacle sportif de premier ordre, suscitant ainsi un engouement national incroyable pour le tennis »


www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

BA, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo





LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



SALON DU LIVRE

Écrivains et artistes se séparent

Deux représentations théâtrales et la cérémonie de remise des prix aux écrivains et artistes méritants ont agrémenté la clôture du deuxième Salon international du livre et des arts de Pointe-Noire, qui a eu lieu du 24 au 27 juillet, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard et à l'auditorium du Conseil congolais des chargeurs.

Avant la grande soirée de clôture, les participants au Salon international du livre et des arts de Pointe-Noire ont eu droit, en matinée, à une séance de sport justifiant la maxime « Un corps sain dans un esprit sain ». Pour ce faire, une marche sportive a été organisée du Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard jusqu'à la Côte sauvage, suivie d'un moment fitness avec Me Dany Mandah. L'atelier d'art dramatique avec le comédien Guy Bassinga, entrecoupé d'un défraiement, en bordure de mer avant la déclamation des textes par les auteurs et artistes à la place de la Grande poste, telles sont les activités qui ont eu lieu avant l'apothéose finale en soirée.

Ainsi, les pièces de théâtre « Le diagnostic du monde » d'Yvon Wilfrid Lewa-let Mandah et « Le DG sur la braise » d'Henri Djombo ont été jouées lors de cette ultime journée du salon, à l'auditorium du Conseil congolais des chargeurs. Deux pièces de théâtre qui mettent à nu les travers et vices de notre société gangré-



La photo de famille après la remise des prix aux écrivains et artistes méritants/Adiac

née par l'immoralité, la cruauté, les antivaleurs et dérives de toutes sortes. Dans la peau de victime et de bourreau, le public a suivi les deux représentations, véritable miroir de nos comportements et agissements.

En félicitant les organisateurs pour leur initiative louable, Louis Gabriel Missatou, premier vice-maire de la ville, a félicité « la qualité du travail abattu, qui a permis à l'assistance de comprendre aisément l'éclairage que vous avez apporté à la grande thématique de cette 2e édition du Salon international du livre et des arts de Pointe-Noire » Littérature et

arts au Congo : quel impact à l'échelle nationale et internationale 70 ans après ? ».

Pour remercier les écrivains, artistes et participants à ce deuxième salon, le comité d'organisation dirigé par Yvon Wilfrid Lewa-Let, président du Centre Congo Brazzaville de l'Institut international de théâtre, a distribué des prix littéraires et artistiques aux lauréats.

Prix du meilleur participant durant les quatre jours du salon : Octave Théophile Nzila
Prix de la meilleure slameuse : Christie Mankou
Prix spécial d'infrastructure culturelle : le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard

Prix artistique de la meilleure troupe de conte : Gisèle Tchicaya et Brice Ebakata

Meilleur groupe artistique : Orchestre symphonique Kiambou

Prix de la meilleure troupe de théâtre : TE du CBE de Kinsoundi

Prix littéraire Guy-Menga : Rogers Kokonne

1er Prix littéraire Jean-Malonga : Ferréol Ngassakys

2e Prix littéraire Jean-Malonga : Rosin Loemba

3e prix littéraire Jean-Malonga : Dulache Wild Nkou,

1er prix littéraire Antoine-Lembet-Ambily : James

Prix littéraire Guy-Menga : Antoine Eleliano

Prix littéraire Léopold-Pindy-Mamonson : Grand Prince

2e Prix littéraire : Malachie Ngouloubi

Prix littéraire Sylvain-Bemba : Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah

1er Prix artistique de la meilleure troupe de théâtre : le théâtre de l'environnement

Prix littéraire Tchichelle-Tchivela : Dibakana Mankessi

Prix culturel et artistique Ma Loango: Eugenie Opou

Prix de meilleure compagnie de théâtre : Autopsie Théâtre

Diplôme d'excellence Grand prix littéraire et artistique :

Henri Djombo

Hervé Brice Mampouya

«RUN IN POINTE-NOIRE»

Les inscriptions ont débuté

Les inscriptions pour participer au «Run in Pointe-Noire» (courir à Pointe-Noire), grande course marathon, dont la première édition se déroulera les 26 et 27 octobre prochain, ont été lancées le 27 juillet dernier sur le site de la grande gare qui abrite le premier stand d'inscription. Le second sera ouvert la semaine prochaine à la Place de la République, ex rond-point Lumumba.

Dès le premier jour des inscriptions, les Ponténégrins ont manifesté leur engouement à participer au grand événement sportif ouvert à tous les coureurs (enfants, jeunes, femmes et hommes) amateurs et professionnels, qui sera organisé par l'agence Media Everest (de Suisse) en partenariat avec la mairie de Pointe-Noire, le ministère des Sports et la Fédération congolaise d'athlétisme. Si l'inscription a été gratuite pour les trente premiers qui se sont inscrits en présence de Sébastien Bottari, directeur général de cette agence; Benjamin Burlot, coordonnateur des courses de Pointe-Noire; et de José-Cyr Ebina, président de la Fédération congolaise d'athlétisme, pour les autres elle s'élève à 1500 FCFA.

Nouveau rendez-vous sportif du continent, le «Run in Pointe-Noire» met en avant les valeurs de sportivité, de cohésion, de santé et d'empowerment au féminin, tout en offrant un rayonnement sans précédent. Trois for-



Vue du stand des inscriptions/Adiac

mats de course ont été retenus pour sa première édition qui se déroulera pendant deux jours. Le premier format, c'est le «Raid kids» (3 km) qui concerne les enfants âgés de 13 à 15 ans. Le deuxième visant la lutte contre le cancer c'est la «Ponténégrine» (5 km) pour les filles et les femmes (à partir de 14 ans) et le 3e c'est le 10km, la plus grande course

ouverte à tous (à partir de 16 ans). Les trois courses se feront sur des parcours certifiés par des instances internationales. L'événement connaîtra la participation des athlètes internationaux.

Pour cette première semaine, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au stand installé sur le site de la grande gare de Pointe-Noire, à côté du rond-point. A

partir de la semaine prochaine, un autre stand sera ouvert à la Place de la République, ex rond-point Lumumba. ««Run in Pointe-Noire» est un challenge personnel pour pouvoir se dépasser en étant accompagné. Les inscriptions se font du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures», a indiqué un des organisateurs.

10 000 participants sont attendus

pour les trois courses à pied. Encourageant la population à s'inscrire, José-Cyr Ebina, président de la Fédération congolaise d'athlétisme (qui est aussi partenaire du meeting national d'athlétisme de Brazzaville), a invité tous ceux qui participeront à cette grande compétition sportive à bien se préparer en s'entraînant.

Notons que le lancement des inscriptions au «Run in Pointe-Noire», qui s'affiche comme un événement international majeur dont l'objectif est d'obtenir le label de la World athletics à l'issue de sa première édition, intervient après sa cérémonie de présentation qui a eu lieu le 29 mai dernier, dans la salle du Port autonome de Pointe-Noire. Il a été placé sous la houlette de Louis Gabriel Missatou, premier vice-maire de la ville. Il a permis aux organisateurs de donner les détails sur l'événement (programme, parcours, critères de participation...), notamment son importance ainsi que ses avantages pour la ville.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SANTÉ PUBLIQUE

45% du taux de mortalité lié aux hépatites

Face à la mortalité relative aux hépatites et leurs complications en milieu hospitalier, le gouvernement lance un appel au dépistage en souhaitant l'implication de tous dans la sensibilisation.

Les hépatites constituent un problème de santé pré-occupant. « *Le Congo est classé parmi les pays de forte endémicité des hépatites virales. En milieu hospitalier, la mortalité imputable aux hépatites virales et leurs complications est estimée à 45 %* », a indiqué le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, dans la déclaration du gouvernement relative à la célébration de la Journée internationale de la lutte contre les hépatites virales qui est commémorée le 28 juillet de chaque année.

Le thème international retenu pour cette célébration a été « Ne pas ignorer. Agir maintenant ». Au plan national, cette célébration a été placée sur le thème



Les hépatites attaquent fréquemment le foie / Adiac

« Dépister, c'est urgent. Ainsi, le gouvernement a exhorté tous les acteurs du secteur de la santé, y compris ceux de la société civile, à faire preuve de créativité et d'innovation. Ils doivent mutualiser leurs efforts en organi-

sant des activités de sensibilisation aux hépatites virales qui, du reste, sont évitables par des soins de santé primaires ou de base.

Les dépistages dans les formations sanitaires dans tous les départements, la

prise en charge des cas déclarés allongent la liste des actions à mener dans la lutte contre ces pathologies. « *Lutter ensemble contre les hépatites virales, c'est se faire dépister volontairement et gratuitement dans les formations dédiées*

», a déclaré le ministre Gilbert Mokoki.

Il convient de rappeler qu'une hépatite est une infection provoquée par des virus se développant aux dépens du tissu hépatique. Le virus infecte souvent les cellules du foie encore appelées hépatocytes. Les hépatites virales, dans leur diversité, ne sont pas un problème de santé propre au Congo. A travers le monde, elles sont la cause de plus de 1,4 million de décès par an. 80% des patients infectés par les hépatites dans le monde vivent en Afrique. Les hépatites virales sont responsables de 125 décès tous les ans dans le continent malgré la disponibilité des traitements.

Rominique Makaya

TRIBUNE LIBRE

Chine—Congo : promouvoir les échanges dans l'esprit du Focac

Ces derniers jours, le troisième plénum du vingtième Comité central du Parti communiste chinois (PCC) s'est tenu avec succès. La Chine, poursuivant résolument la voie du développement pacifique vers la modernisation, attire l'attention du monde entier. C'est un plénum extrêmement important tenu dans une période cruciale pour promouvoir le développement d'un grand pays et réaliser le grand renouveau de la nation par la modernisation à la chinoise. Il revêt à la fois une importance primordiale pour le présent et une immense portée historique à long terme.

Sur le nouveau point de départ, nous devons porter haut et ferme l'étendard de la réforme et de l'ouverture. Le plénum a adopté la Décision du Comité central du PCC relative à l'approfondissement de la réforme sur tous les plans en vue de promouvoir la modernisation à la chinoise. Ce document d'orientation prend un ensemble de dispositions et lance une mobilisation générale pour promouvoir l'approfondissement continu de la réforme sur tous les plans à l'ère nouvelle. Il donne un signal positif selon lequel la Chine n'arrête jamais sa réforme et son ouverture. Depuis plus de 40 ans, la réforme et l'ouver-

ture ont non seulement favorisé en profondeur le développement économique et social de la Chine, mais aussi apporté une contribution chinoise forte au développement et au redressement du Congo et d'autres pays africains.

Pour honorer de nouveaux engagements, le PCC continuera de faire rayonner la vision de développement centré sur le peuple. Le PCC accorde toujours la priorité aux préoccupations du peuple. La réforme se focalise sur ce que le peuple attend, comme l'emploi, la sécurité sociale, le report de la retraite, le soutien à la maternité, et l'allocation des ressources éducatives. La décision a avancé des mesures de réforme pour répondre à l'aspiration croissante du peuple à une vie meilleure. La primauté du peuple demeure une caractéristique marquante de la diplomatie chinoise. Dans sa coopération mutuellement bénéfique avec l'Afrique, la Chine reste fidèle aux principes de « sincérité, résultats effectifs, amitié et bonne foi » et de recherche du plus grand bien et des intérêts partagés. Elle a pour objectif de promouvoir une coopération tangible au service d'une vie meilleure des peuples africains.

Dans les nouvelles conditions, la modernisation à la chinoise donnera une nouvelle impulsion à la prospérité et au progrès du monde. Le plénum a souligné que la modernisation à la chinoise était marquée par la voie du développement pacifique. La Chine continuera de poursuivre fermement sa politique extérieure d'indépendance et de paix, de porter les valeurs communes de l'humanité que sont la paix, le développement, l'équité, la justice, la démocratie et la liberté, de mettre en œuvre l'Initiative pour le développement mondial, l'Initiative pour la sécurité mondiale et l'Initiative pour la civilisation mondiale, d'appeler à un monde multipolaire égal et ordonné et à une mondialisation économique bénéfique pour tous et inclusive, et de participer activement à la réforme et à la construction du système de gouvernance mondiale, en vue de promouvoir la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité. La Chine partage activement ses opportunités de développement avec le monde entier. Comme l'a indiqué le président Denis Sassou N'Gusso, lors de son entretien avec le représentant spécial du gouvernement chinois pour les affaires africaines, la Chine et l'Afrique, tout comme la Chine et le Congo, étaient compagnons de route

sur la voie vers la modernisation. Les progrès extraordinaires de la modernisation à la chinoise donnent une source d'inspiration à la modernisation du Congo et celle de l'Afrique.

Cette année marque le soixante-quinzième anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine. C'est une année cruciale pour ouvrir de nouveaux chapitres de la réforme. Cette année est aussi importante pour les relations sino-africaines et sino-congolaises. Les peuples chinois et congolais ont célébré le soixantième anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques. Le nouveau sommet du Forum sur la coopération sino-africaine (Focac) se tiendra bientôt. Le président Denis Sassou N'Gusso y participera et effectuera sa dix-septième visite en Chine. Dans la marche vers la modernisation, la Chine et le Congo œuvrent main dans la main pour approfondir et multiplier les échanges et coopération dans différents domaines pour apporter une contribution plus importante à la construction de la communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de haut niveau et de la communauté d'avenir pour l'humanité.

Ambassadeur de Chine
au Congo, Li Yan